REPUBLIQUE DU BURUNDI



MAECD-MAGAZINE

N°100 du 23 Novembre 2020

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye plaide pour la solidarité et le respect mutuel entre les Etats Membres de la CIRGL



epuis la capitale économique Bujumbura, le Président de la République du Burundi Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a pris part au 8ème Sommet ordinaire de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) organisée de façon virtuelle ce 20 novembre 2020 sous le thème : "Favoriser la mise en oeuvre du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs en intensifiant la coopération et le développement économique régional." Le Chef de l'État Congolais Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président en exercice de la CIRGL, a débuté les activités de ce sommet virtuel par une minute de silence en hommage à feu Président Pierre Nkurunziza, ancien Président de la République du Burundi dont la mort inopinée est survenue au mois de juin 2020.

Dans son discours de lancement des travaux du 8ème Sommet ordinaire de la CIRGL, Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso s'est réjoui de la dynamique politique positive observée dans les Etats Membres, qui est la résultante des efforts d'ouverture fournis par les Etats et Gouvernements.

Il a en outre salué la bonne conduite des processus électoraux au Burundi, en Tanzanie et émet ses souhaits de Dans ce numéro:

Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye plaide pour la solidarité et le respect mutuel entre les Etats Membres de la CIRGL

Le Burundi et l'Ouganda en quête de relations poussées

Les Burundais exhortés à mettre leurs talents au service de leur patrie

Le CNDD-FDD commémore l'assassinat des Héros de la lutte pour la paix et la démocratie

Mwaro: L'école fondamentale de Gisozi souffle ses 75 bougies

Le personnel de l'O-NATEL appelé au changement de comportement pour atteindre les objectifs du Gouvernement

L'Ambassadeur du Burundi en France s'exprime sur la décision de lever la mesure de suspension de la coopération multilatérale francophone page

1

2

3

4

5

6

8

succès pour les prochaines élections en République centrafricaine. Il s'est également félicité des efforts de paix et de fraternisation initiés en vue d'un rapprochement entre le Burundi et le Rwanda: "Je forme le voeu ardent de consolider ces initiatives pour le bien de tous les peuples. Je profite de cette occasion pour lancer un appel à nos partenaires pour promouvoir la Paix car certains agissements servent des intérêts souvent contraires aux aspirations de nos peuples"

Invité à s'exprimer lors de la plénière, le Secrétaire Général des Nations Unies Monsieur Antonio Guterres a salué "la résilience des pays de la CIRGL en ces temps difficiles causés par la pandémie mondiale." En ce qui est de la sécurité dans la sous région, il a appelé à un cessez-le-feu immédiat à l'intention de tous les groupes armés qui sévissent à l'Est de la RDC: "Nous reconnaissons les progrès accomplis mais de nombreux défis subsistent, notamment d'ordre sécuritaire dans certaines zones. Ces groupes armés profitent de l'exploitation illicite des ressources naturelles. Nous exhortons tous les acteurs à privilégier des mesures non militaires dans la résolution des conflits."

Entouré des Hauts Cadres du pays dont le Ministre burundais des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, le Chef de l'État du Burundi Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a pris la parole lors de ce qui est le Premier Sommet auquel il a participé en tant que Président de la République. Il a avant tout félicité Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso pour "son élégance diplomatique, son leadership et son professionnalisme dans la poursuite de la

mise en oeuvre du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs."

A ce sujet, le Président de la République Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a exhorté tous les Etats Membres de la CIRGL à respecter les Accords et les Protocoles dont ils sont de libres signataires et ne pas user de complaisance ou de complicité: "Pour préserver les acquis de la Paix et de la Stabilité qui s'observent d'une manière générale dans notre Région, et cela malgré la présence de quelques forces négatives résiduelles dans la partie Est de la RDC, Nous appelons au respect du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs, notamment l'Article 5 du protocole de la non-agression et de la défense mutuelle dans la Région des Grands Lacs."

A cet effet, Son Excellence Monsieur le Président Ndayishimiye a salué la décision du MCVE de remettre au Gouvernement du Burundi les criminels qui, venant du Rwanda, et s'étant replié dans ce pays après avoir attaqué des familles innocentes.

En terminant son discours, le Chef de l'Etat burundais a fait sien l'attachement indéfectible de son Homologue congolais et Président en exercice de la CIRGL aux vertus du dialogue et de la concertation dans la recherche de solutions aux situations qui menacent la Paix et la Sécurité dans la Région.

Le 8ème Sommet ordinaire de la CIRGL s'est clôturé dans une ambiance fraternelle et a consacré le Chef de l'Etat Angolais "Président de la CIRGL" pour un mandat de deux ans. (Source: www.presidence.gov.bi)

Le Burundi et l'Ouganda en quête de relations poussées



e Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a reçu en audience, le jeudi 19 novembre 2020, l'Ambassadeur de l'Ouganda au Burundi, le Général Major en retraite, Mathieu KYALIGONZA.

Le doyen du Corps Diplomatique accrédité au Burundi a tenu à féliciter le Président de la République pour avoir réussi à organiser des élections dans un climat apaisé et sans aide extérieure. Il en a profité pour lui présenter ses condoléances suite au décès inopiné de feu Président Nkurunziza, une mort survenue alors que le Diplomate était chez lui en Ouganda.

L'Ambassadeur ougandais a en outre salué le

pas déjà franchi par le Burundi quant à la lutte contre le COVID-19, et a félicité le Chef de l'Etat pour la maîtrise de cette pandémie dans le calme et la sérénité.

Au chapitre des relations bilatérales, l'Ambassadeur KYALIGONZA a émis le souhait de voir la coopération entre le Burundi et l'ouganda renforcée au point de supprimer les visas pour les ressortissants de ces deux pays et des pays de la Communauté Est Africaine. Le Numéro Un Burundais, quant à lui, a laissé entendre que le Burundi et l'Ouganda ont depuis longtemps entretenu de bonnes relations d'amitié et de coopération surtout dans le domaine économique. Son Excellence le Président de la République a d'ailleurs demandé à l'Ambassadeur ougandais de transmettre sa reconnaissance à son Homologue Ougandais pour le soutien au peuple Burundais dans le secteur commercial. (Source: www.presidence.gov.bi)

Les Burundais exhortés à mettre leurs talents au service de leur patrie



e Président de la République du Burundi Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye s'est joint aux Chrétiens de la Paroisse Saint François Xavier de Gatumba pour la prière dominicale du 15 novembre 2020. Il était accompagné par la Première Dame Son Excellence Madame Angeline Ndayubaha et de toute sa famille. Il était également entouré par les autorités administratives de la localité dont le Gouverneur de la Province Bujumbura.

Lors de son homélie, le Curé de la Paroisse St François Xavier de Gatumba a insisté sur le devoir de chacun de faire la volonté de Dieu en gardant à l'esprit que le jour viendra où chacun devra rendre compte de ce qu'il aura fait du don de la vie et des talents que Dieu nous a donnés: "Le débat sur la fin du monde est vieux de plusieurs siècles mais personne n'en connaît ni le jour ni l'heure, il nous est seulement demandé de demeurer dans la crainte et la volonté de Dieu, en fructifiant

tous les talents que Dieu nous a donnés" Prenant la parole pour s'adresser à la population de Gatumba qui avait participé massivement à la célébration de la messe, le Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye s'est réjoui de retrouver ses frères et sœurs de la Paroisse de Gatumba qui est aussi la sienne. Il leur a remercié pour leurs prières qui l'accompagnent touiours.

S'inspirant de la parole de Dieu de ce dimanche, le Président de la République a exhorté les Burundais à mettre leurs talents au service de Dieu, de leurs familles et de leur pays: "Nous n'avons pas d'excuses devant Dieu car il nous a tout donné. Les Burundais ont tout ce dont ils ont besoin pour développer leur patrie, il est temps pour nous de renoncer à l'attentisme qui handicape surtout notre jeunesse. Cessons de vouloir être éternellement assistés, mettons à profit les nombreux talents et opportunités que le Seigneur nous a donnés"

Avant de conclure, Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a également invité ses compatriotes à être de vrais ambassadeurs de Dieu en multipliant les œuvres de charité pour venir en aide aux plus nécessiteux.

En effet, la messe du 15 novembre 2020 a coïncidé avec la célébration par l'Eglise Catholique du Burundi de la Journée Internationale dédiée à la charité décrétée par Sa Sainteté le Pape Francisco. (Source: www.presidence.gov.bi)

Le CNDD-FDD commémore l'assassinat des Héros de la lutte pour la paix et la démocratie





e parti CNDD-FDD a procédé, lundi, le √16 novembre 2020 à la commémoration de l'assassinat des héros de la lutte pour la paix et la démocratie au Burundi. L'ouverture des cérémonies commémoratives de la disparition de ces héros péris sur le champ de bataille ont eu lieu sur la Colline Gifurwe dans la Commune Mpanda en Province de Bubanza et ont débuté par une prière d'action de grâce en mémoire de ces héros, qui a été célébrée à la Succursale de Gifurwe qui relève de la Paroisse Muzinda. La Première Dame, Son Excellence Madame Angéline Ndayishimiye, le Secrétaire Général adjoint du parti CNDD-FDD Honorable Joseph NTAKARUTIMANA, les hauts cadres de ce parti, les hauts cadres de l'Etat issus du CNDD-FDD et les membres influents de ce parti ont pris part à la prière d'action de grâce en mémoire de ces héros. Après la messe de requiem en mémoire de ces héros de la lutte pour la paix et la démocratie au Burundi, est venu le moment de procéder au dépôt des gerbes de fleurs sur les tombes de ces derniers. La Première Dame a été la première à déposer une gerbe de fleurs sur l'une des tombes de ces héros, suivis du Secrétaire Général adjoint du CNDD-FDD et des hauts cadres de l'Etat issus de ce parti au pouvoir et des hauts cadres de ce parti.

Dans son discours de circonstance, le Secrétaire Général Adjoint du CNDD-FDD, Honorable Joseph Ntakarutimana a indiqué que cette journée est une occasion de se remémorer les tragédies que le pays a traversées depuis les années 1960. « Beaucoup de gens ont été tués, spoliés, ou poussés à l'exil à cause de la mauvaise gouvernance », a expliqué Honorable Joseph Ntakarutimana. Et de rappeler, comme c'est écrit sur la tombe de ces héros qui sont tombés sur le champ de bataille, que « ce n'est pas l'ethnie qui tue, mais la mauvaise gouvernance ».

Il a fait savoir qu'ils ont été massacrés le même jour et ont été victimes de la ségrégation ethnique, régionale ou de l'appartenance politique. Et le Secrétaire Général Adjoint du CNDD-FDD de se poser la question : « D'où venons-nous et où allons-nous » ? Selon Honorable Joseph Ntakarutimana, le Parti CNDD-FDD rêve de bâtir et prône un

Parti CNDD-FDD rêve de bâtir et prône un pays paisible, soucieux du bien-être de la population. C'est un parti qui cherche à tourner la page du passé pour bâtir un pays où les futures générations reconnaîtront qu'il y a eu des burundais épris de justice, qui ont ramené la paix et la démocratie au Burundi.

Il sied de rappeler que cette commémoration a eu lieu dans le cadre de la semaine dédiée aux héros de la lutte pour la paix et la démocratie au Burundi.(Source: www.rtnb.bi)

Mwaro: L'école fondamentale de Gisozi souffle ses 75 bougies



e Vice-Président de la République Son Excellence Monsieur Prosper Bazombaza s'est associé dimanche, le 15 novembre 2020, à la population de la Province Mwaro dans la célébration du jubilé de 75 ans d'existence de l'école fondamentale de Gisozi.

L'école fondamentale de Gisozi est sous convention catholique depuis sa création en 1945. Douze Directeurs ont été à la tête de cette école et a déjà accueilli plus de 5405 élèves.

L'actuelle Directrice de cette école Madame Nihoreho Joselyne a demandé un appui matériel et financier pour assurer le bon fonctionnement de l'école. Parmi les défis auxquels fait face cette école figure la carence de l'eau potable, l'insuffisance du personnel enseignant et de l'équipement.

Malgré ses 75 ans d'existence, l'école fondamentale de Gisozi ne dépasse pas la 6ème année fondamentale. Le Vicaire de l'archevêché de Gitega et Curé de la Paroisse Kibumbu, Abbé Valentin Nsabimana a appelé à l'extension de cette école jusqu'en 9ème année, pour en faire un cycle fondamental complet.

Selon Madame Nihoreho Joselyne, l'Ecole Fondamentale de Gisozi qui dispose déjà d'un courant électrique, devrait avoir une branche de l'enseignement technique, une doléance qu'elle a adressée au Directeur de l'Enseignement en Province Mwaro et aux anciens élèves de cet établissement.

Prenant la parole, le Vice-Président de la République, Son Excellence Monsieur Prosper Bazombanza, natif de la Provin-

ce de Mwaro, a demandé aux autorités administratives de la Commune Gisozi et aux responsables de la Regideso de se pencher au besoin en eau potable de cette école, pour y trouver solution. L'école fondamentale de Gisozi étant sous convention catholique. le Vice Président a demandé à l'Archidiocèse de Gitega via l'ODAG (Organisation pour le Développement de l'Archidiocèse de Gitega) de contribuer à l'approvisionnement en eau potable de cette école. Il a rappelé par ailleurs que les écoles sous convention catholique sont prises comme référence dans l'éducation, occasion de demander à l'Archidiocèse de Gitega de contribuer pour promouvoir les autres aspects de l'éducation.

Concernant l'extension de cette école, le Viceprésident de la République a recommandé à tous les intervenants en matière de l'éducation, de donner priorité à cette problématique dans leurs planifications. Comme contribution, Son Excellence Monsieur Prosper Bazombanza a octroyé à cette école 325 tôles pour assurer son extension et a demandé à l'Administration Communale, à la Direction de l'Enseignement en Province de Mwaro et la population de Gisozi de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour doter cette école de nouvelles salles de classe et d'organiser les enseignements jusqu'en 9ème année.

Le Vice -Président de la République est satisfait du pas déjà franchi par l'Ecole Fondamentale de Gisozi en particulier et toutes les écoles de la Direction Provinciale de l'Enseignement de Mwaro vu les résultats à l'examen d'Etat édition 2020.

Pour terminer, le Vice-Président de la République a rappelé que la pandémie du Coronavirus n'est pas terminée. Et de demander à la population de Mwaro d'observer scrupuleusement les mesures barrières édictées par le Gouvernement, pour ne pas céder à la propagation de cette maladie.(Source: www.rtnb.bi)

Le personnel de l'ONATEL appelé au changement de comportement pour atteindre les objectifs du Gouvernement



ous le haut patronage du Premier Ministre de la République CPG Alain Guillaume Bunyoni, le Ministère de la Communication, des Technologies de l'information et des Médias a organisé jeudi, le 19 novembre 2020, dans les enceintes du Ministère en charge des Finances, une réunion à l'endroit du personnel de l'Office national des télécommunications (ONATEL), en vue d'analyser ensemble le rapport sur la situation actuelle de cette entreprise étatique et de formuler des recommandations y relatives.

Le Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni a fait remarquer que cette réunion s'inscrit dans le cadre de faire une introspection générale, dès la création de l'entreprise ONATEL jusqu'à nos jours, pour voir si les objectifs visés sont atteints. Il a appelé le personnel de cette entreprise au changement de comportement en travaillant d'arrache-pied pour atteindre les objectifs du Gouvernement responsable et laborieux.

Le Premier Ministre a formulé sept recommandations qui doivent être mises en application dans les meilleurs délais, à l'endroit du personnel de l'ONATEL. Il s'agit entre autres, de la mise en place d'une commission qui va mener des enquêtes pour savoir les causes ultimes liées à la chute de l'ONA-TEL, soulignant que les complices seront sanctionnés conformément à la loi. Il s'agit également de sensibiliser le personnel à travailler avec assiduité conformément à la loi, afin de relever la situation financière de cette entreprise.

Le Ministère de tutelle est appelé à la sensibilisation des organes dirigeants de l'ONATEL à l'élaboration du Plan d'Actions dans chaque

service, y compris les objectifs visés et les résultats à atteindre. La suppression immédiate de toutes les conventions inutiles avec d'autres entreprises, mener une étude sur les salaires et les primes du personnel pour que ces derniers soient basés sur les performances et rendus à qui de droit conformément à la loi. Verser un rendement suffisant dans le trésor public, et enfin, disséminer un rapport provisoire au Cabinet du Premier Ministre après 30 jours.

Dans son mot d'ouverture, la Ministre de la Communication, des Technologies de l'information et des Médias Madame Marie Chantal Nijimbere, est revenue sur l'historique de l'ONATEL qui date des années 1979. Elle a précisé que cette dernière a été créée sous le décret présidentiel N° 100/146 avec un capital d'amorçage de deux milliards de francs burundais de la part de l'Etat à lui seul.

Même si l'ONATEL est une entreprise qui revêt d'un caractère commercial comme prévu par l'Etat, le constat est que le commerce a connu une chute considérable, a fait remarquer la Ministre Marie Chantal Nijimbere.

Elle a fait savoir que cette chute revient à l'entreprise par le fait qu'elle n'a pas pris le devant en changeant le système de travail quand le Gouvernement accordait le droit aux personnes privées d'oeuvrer dans le secteur des télécommunications et des

technologies de l'information. Il s'agit également du nouveau statut du 26 décembre 2006 régissant le personnel de l'ONATEL qui a augmenté la masse salariale du personnel. Les compétences du personnel d'une telle entreprise commerciale ne sont pas aussi suffisantes pour travailler à la satisfaction du client, a poursuivi la Ministre Marie Chantal Nijimbere, ajoutant qu'il y a aussi

des employés qui ne travaillent pas convenablement, etc.

Pour pallier à cette situation, la Ministre Marie Chantal Nijimbere a fait savoir que l'O-NATEL compte développer des projets phares tels que la redynamisation du réseau ONAMOB, des téléphones fixes ainsi que la diffusion de l'internet à travers les fibres optiques. (www.abpinfos.com)

Réunion du Président du Sénat avec les Chefs de services, les Administratifs à la base, les Représentants des Confessions Religieuses et les élus collinaires de la province de NGOZI



Sur le plan de la sécurité, il se félicite qu'elle est globalement bonne. Mais il demande aux Chefs administratifs à la base de la renforcer étant donné qu'elle est à préserver chaque fois et qu'il serait aberrant de relâcher. Il a demandé les administratifs à la base de s'impliquer personnellement pour combattre les boissons prohibées et le vol qui s'observent dans leurs localités respectives.

e Président du Sénat, le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a réuni jeudi le 19 novembre 2020, les Chefs de Services, les Administratifs à la base, les Représentants des Confessions Religieuses et les Elus Collinaires de Ngozi. Cette réunion qui a également connu la présence des parlementaires élus dans la circonscription de Ngozi avait pour objectif d'échanger sur la vie de la province et le rôle des élus locaux dans le nouveau Gouvernement responsable et laborieux.

Selon le Président du Sénat, les Chefs de Collines qui sont complices de la fabrication, la consommation et la commercialisation de ces boissons doivent être emprisonnés sans condition. Le Président de la Chambre haute du Parlement en a profité pour mettre en garde les fraudeurs qui dilapident les richesses du pays pour les acheminer dans d'autres pays.

Le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a d'abord félicité la population de Ngozi pour leur participation pacifique aux élections de 2020. Il a précisé que le Sénat a entamé des descentes dans les Communes pour sensibiliser les responsables locaux des rapports qui doivent caractériser les élus locaux et la population.

Concernant la justice, le Président du Sénat regrette que ce Corps contient actuellement des gens qui mettent en avant les intérêts individuels au lieu de faire du métier une vocation. Il a fait savoir que le Chef de l'Etat a fait sien la question de la justice pour que chaque citoyen retrouve de la confiance dans ce Corps. Pour cela, les juges et magistrats qui usent de l'injustice seront euxaussi jugés pour corriger les abus. Il sera bientôt mis sur pied une loi sur la justice

coutumière dite « Intahe yo kumugina » qui tranchera les conflits sur les lieux des litiges. Le Président du Sénat est revenu sur la prévention de la pandémie du Covid-19. Il a fait savoir que les effectifs des cas testés positifs sont encore à la hausse depuis l'ouvertu-

re de l'Aéroport International Melchior Ndadaye. Il a alors sollicité l'implication de tous les responsables présents dans cette réunion pour sensibiliser la population sur les mesures de prévention de cette pandémie. (www.abpinfos.com)

L'Ambassadeur du Burundi en France s'exprime sur la décision de lever la mesure de suspension de la coopération multilatérale francophone



ans une interview exclusive qu'il a accordée à TLMD Magazine (TLMD est un réseau de Journalistes et correspondants basés un peu partout en Afrique, en Europe et en Amérique), l'Ambassadeur du Burundi en France SE Ernest NIYOKINDI s'est exprimé sur la récente décision de lever la mesure de suspension de la coopération multilatérale francophone à l'endroit du Burundi.

Le journaliste du Magazine TLMD a voulu savoir d'abord l'origine des sanctions qui étaient prises par l'Organisation Internationale de la Francophonie(OIF). L'Ambassadeur NIYOKINDI Ernest a fait savoir que 2015 a été une année difficile pour le Burundi qui a dû faire face à une insurrection fomentée de l'extérieur, suivie d'une tentative de coup d'Etat, le tout visant à renverser les institutions élues en 2010, par la force. La gestion de cette crise, en particulier les affrontements entre les putschistes et les loyalistes, ont entrainé des pertes en vies humaines et infrastructures. Après avoir unanimement condamné la tentative de coup d'Etat la communauté internationale en général et la Francophonie en particulier se sont paradoxalement tournées vers les institutions du pays pour leur reprocher les dégâts matériels et les pertes en vies humaines enregistrés. C'est ainsi que la Francophonie a mis sous observation le Burundi avant de suspendre la coopération multilatérale avec le Burundi. Ce que le Burundi a ressenti comme injuste a indiqué Ambassadeur NIYO-KINDI. Il a continué à expliquer que ces décisions d'autant plus paradoxales qu'une mission de très haut niveau de l'Union Africaine et le Secrétaire Général de l'ONU en personne, venaient de visiter le Burundi et constaté une normalisation réelle de la situation, coupant ainsi court à ceux qui voulaient remettre le pays sous tutelle en envoyant des armées étrangères sur le sol Burundi.

A la guestion de savoir comment le Burundi a procédé pour arriver à la levée de ces sanctions, l'Ambassadeur NIYOKINDI a fait savoir que dès la suspension de la coopération multilatérale le 7 avril 2016, le Gouvernement du Burundi, par le biais du Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, avait protesté énergiquement contre ces mesures, en démontrant qu'elles venaient à contre courant et seraient improductives. Il a continué à expliquer que par la suite, la Représentation du Burundi auprès de la Francophonie n'a cessé de dénoncer leur caractère injuste en démontrant que la situation évoluait positivement et qu'il fallait les abroger ; que ce soit au sommet d'Antananarivo ou celui d'Erevan, sans oublier dans les instances qui les ont préparés. L'Ambassadeur NIYOKINDI a ajouté que lors de sa remise des Lettres d'Accréditation à Madame la Secrétaire Générale, dans leurs entretiens ultérieurs, il a systématiquement ramené la question du statut du Burundi au sein de la famille francophone sur le tapis. Durant la 110ème Session du CPF, l'Ambassadeur NIYO-KINDI a fait, au nom du Gouvernement, une déclaration demandant la levée de ces sanctions. Il a indiqué que cette déclaration a été favorablement accueillie. Par souci du respect des procédures, la Présidente du CPF a saisi la Commission politique pour qu'elle prépare la résolution levant ces sanctions. L'Ambassadeur NIYOKINDI n'a pas manqué de remercier tout ceux qui ont contribué à la levée de ces sanctions contre le Burundi.

L'Ambassadeur Ernest NIYOKINDI s'est exprimé aussi sur les attentes du Burundi après la levée de ces mesures. Il a fait savoir que la première attente est politique ; avec cette mesure, le Burundi ne sera plus à l'agenda des sessions du CPF, que cela est très important parce que cela prouve que le pays n'est plus sur la liste « des pays à problèmes ». La deuxième attente que l'Ambassadeur NIYO- KINDI a montré c'est la reprise effective de la coopération.

L'Ambassadeur du Burundi à Paris a terminé en indiquant qu'avec cette étape déjà franchie au niveau de l'OIF, le Burundi espère la levée des mesures restrictives également prise contre lui par les pays de l'Union Européenne, en ne considérant pas le Burundi comme une menace à la sécurité internationale et par conséquent ne pas toujours le mettre à l'agenda du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le Burundi s'attend à la reprise de la coopération avec ces différents Etats dans la dynamique des relations mutuellement respectueuses et bénéfigues a-t-il réitéré. (Source : Rédaction -MAECD)

Ruyigi: lancement officiel de la diffusion des plants de palmiers à huile





e Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Dr Déo Guide Rurema a effectué mardi, le 16 novembre 2020 une descente dans la Commune de Kinyinya de la Province Ruyigi pour faire le lancement officiel de la diffusion des plants de palmiers à l'huile. Comme l'a indiqué le palmier à l'huile est parmi les six cultures prioritaires du Gouvernement du Burundi.

Selon le Ministre en charge de l'Agriculture, l'ambition du Gouvernement dit Responsable et Laborieux c'est d'augmenter la production de toutes les cultures pour que chaque bouche ait à manger et que chaque poche ait aussi de

l'argent. Cette culture de palmier à l'huile est une culture qui est bénéfique pour le pays parce qu'elle stabilise la sécurité alimentaire mais aussi qui apporte des devises et qui améliore les revenus des ménages de la population qui pratique cette culture, a dit Docteur Deo Guide Rurema. Pour le Ministre, il a été très content d'avoir dans la Province de Ruyigi, les plantations de palmeraie sont une réalité. Il félicité l'Office de l'Huile de Palme du Burundi (OHP), car il a fait son possible pour augmenter la production de palmier à l'huile comme les autres cultures. Le

Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage a signalé que depuis 2015, la production agricole a augmenté. Pour le palmier à l'huile, les statistiques montrent qu'en 2014, la production été d'environ 3 et 13 milles tonnes, mais en 2020 les statistiques montrent que nous sommes à plus de 26 milles tonnes, c'est qui montre que la production a augmenté, a dit le Ministre.

Le Ministre Dr Déo Guide RUREMA a profité de cette occasion pour lancer un appel à l'OHP d'étendre ce genre de plantation dans les autres provinces non pas seulement dans les plaines comme à Rumonge mais aussi dans des provinces de Ruyigi et dans les provinces de Cankuzo et Kirundo.

Le Gouvernement du Burundi est là pour soutenir la population pour faciliter l'acquisition des intrants, le Ministre Deo Guide Rurema a fait savoir que pour le palmier à l'huile, ce plant est produit à une valeur d'environ de 12 milles 500 francs burundais mais qu'il est livré à la population à un prix qui est moin cher de 4 milles pour soutenir la population et de cette manière pour inciter la population à faires des extensions et pour augmenter la production.

Il a exhorté la population à toujours travailler dans des coopératives et a lancé aussi un appel aux natifs et aux privés de venir soutenir la population burundaise en général pour que la production agricole soit développée.

Avant le lancement officiel de la diffusion des plants de palmiers à l'huile, le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Dr Déo Guide Rurema en compagnie des cadres de l'OHP, ont visité les agriculteurs du palmier à l'huile oeuvrant sur les différentes collines de la Commune Kinyinya. Ils ont visité un champ moderne des jeunes palmeries de Edmond Bigendako, Monsieur culteur, multiplicateur et producteur de palmeries sur la Colline Karindo. Ils ont aussi visité sur la même colline de Karindo, une unité d'extraction de l'huile de palme de Monsieur Jean Marie Manirakiza. Après la colline Karindo, ils se sont rendus sur la Colline Rugoma où ils ont visité, les pépinières des palmeries de l'OHP et de la société Savonor. Ils ont apprécié l'utilisation des sachets biodégradables qui protègent le sol (Source : www.rtnb.bi)

CAN 2021 : les Intamba mu rugamba remportent la victoire contre la Mauritanie



l'Equipe Nationale Intamba mu Rugamba a battu la Mauritanie (3-1) dimanche le 15 novembre 2020 et a obtenu sa première victoire dans les éliminatoires de la CAN 2021. C'était lors d'un match retour à Bujumbura qui s'est joué sur le Stade INTWARI. parce

qu'à l'aller, les 2 équipes avaient égalisé un but partout.

La première mi-temps a été dominée par les Intamba mu Rugamba qui ont ouvert le score à la 6ème minute par un but marqué par le joueur Ntibazonkiza Saïdi. L'équipe mauritanienne n'a pas baissé les bras et elle a aussi égalisé à la 27ème minute et les 2 équipés étaient à égalité d'un but partout à la mi-temps.

La seconde période était chaude au stade Intwari et l'équipe mauritanienne était bouleversée. Sur un long coup franc de Gaël Bigirimana, la défense mauritanienne est restée statique, et Youssouf Ndayishimiye en a profité pour redonner l'avantage aux siens d'une tête plongeante à la 46 ème minute. Puis, d'un coup franc enroulé du droit au pied du poteau, Saïdi Ntibazonkiza a marqué le 3ème but à la 55ème minute libérant ainsi le public du Stade Intwari.

Dans l'équipe E des éliminatoires de la CAN 2021 se trouve le Burundi, le Maroc, la

Mauritanie et la Centrafrique, et le Burundi est classé 3^{ème} avec 4points. Le prochain match est prévu à Bujumbura au mois de mars 2021 entre le Burundi et la Centrafrique. (Source: www.rtnb.bi)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi